



En ces premiers jours de l'année, je souhaite, à chacun d'entre vous et à vos proches, **nos meilleurs vœux de santé et de bonheur**. Je rappelle à ceux qui sont en difficulté que le Comité Communal des Œuvres Sociales peut intervenir et, bien sûr, je souhaite à ceux qui en sont privés de trouver un emploi. Nous avons la chance d'être dans une région regroupant et attirant industries et commerces, espérons que cela continue également.

A peine les comptes arrêtés, les élus vont procéder au débat d'orientation budgétaire pour retenir, en fonction des finances toujours en baisse, les projets 2017. Mais pendant ce premier trimestre, la vie communale continue : les travaux des Ets Leclerc débutent, les aménagements intérieurs du Pôle Médical et du Lotissement des Mantelines avancent et la rénovation de la Place Charles de Gaulle se termine.

Le Plan Local d'Urbanisme se poursuit également avec l'écriture des règles d'urbanisme, et la phase opérationnelle du projet du Pôle Petite Enfance vient d'être lancée ! Ce bâtiment va regrouper la crèche publique (en doublant sa capacité) et le Relais d'Assistance Maternelle, sur les terrains attenants à la Salle du Cercle achetés pour cela en 2008 par la commune. Le dépôt du permis de construire sera fait mi-janvier et suivront les consultations des entreprises. Ce bâtiment ouvrira en septembre 2018.

Ce début d'année voit également l'application de la loi interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires (les désherbants), et obligatoirement, les allées et abords comporteront plus de végétation...A vous, et nous, de trouver la solution la plus équitable entre la « propreté » et la « préservation » de notre planète qui a poussé le législateur à supprimer ces produits toxiques.

Nous veillerons aux différentes expériences faites dans les autres communes et ferons au mieux pour garder la commune la plus agréable possible. Vous souhaitant une bonne lecture, le Maire, O. Merlin.

ATELIERS MEMOIRE EN EVEIL

Une nouvelle session d'ateliers « Mémoire en éveil » débutera le mardi 7 mars 2017. Ces ateliers s'adressent à tous les seniors saint clairois de plus de 60 ans sans pathologie neurodégénérative. Ils permettent d'améliorer notre capacité de mémorisation et de concentration avec des activités ludiques. Ils ont lieu une fois par semaine pendant 1 h30 et ce, sur une période de 15 semaines. Ils sont gratuits. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler : le 06 81 09 57 69.

L'Association des donneurs de Voix du département de l'Isère propose aux personnes ne pouvant lire du fait d'un handicap visuel ou moteur attesté, un prêt gratuit de livres enregistrés sur CD ou MP3. Le but est de rompre l'isolement des personnes ne pouvant plus lire et de leur rendre le plaisir de la lecture. La réception des livres audio peut se faire soit à une des permanences de Fontaine, Grenoble ou Crolles, soit par un envoi postal entièrement gratuit. Vous trouverez ci-dessous le lien permettant de les découvrir (si vous ne les connaissez pas encore). *Bibliothèque Sonore de Grenoble de l'Association des Donneurs de Voix - 86 boulevard Joliot Curie 38600 FONTAINE - Tél : 04.76.26.71.28, site : <http://www.bsgrenoble.org>*



Information de l'ASN (Autorité de Sureté Nucléaire) : La campagne d'information et de distribution d'iode autour des centrales nucléaires françaises, lancée en février 2016, entre dans une nouvelle phase. Au début du mois de janvier 2017, les particuliers n'ayant pas retiré leurs boîtes de comprimés d'iode en pharmacie les recevront par courrier à leur domicile. Cela doit permettre d'assurer une couverture proche de 100 % des personnes résidant dans un rayon de 10 km autour des 19 centrales nucléaires. Les taux de retrait nationaux s'établissent au 21 décembre 2016 à 51 % pour les particuliers, 36 % pour les entreprises et ERP et à 85 % pour les établissements scolaires. Nos efforts vont désormais se concentrer sur les établissements scolaires ainsi que sur les entreprises et établissements recevant du public (ERP). L'objectif étant d'améliorer le taux de retrait des ERP et d'assurer une couverture proche de 100 % en milieu scolaire.



Le vendredi 16 décembre, les enfants du Multi Accueil et du Relais d'Assistantes Maternelles ont été invités par les résidents du Foyer Clariana pour partager un moment festif !

La chorale du Foyer et des enfants de l'école St Paul ont chanté Noël accompagnés des musiciens et sous la direction de leur chef d'orchestre !



Pour poursuivre la fête, le Père Noël nous a rendu visite pour sa traditionnelle distribution de papillotes, de câlins et de sourires avant le partage d'un bon goûter et la remise des magnifiques cadeaux confectionnés par les petites mains des mamies couturières qui, une fois encore, ont réalisé de très belles productions ! Cette année ce sont de superbes sacs à dos qui ont fait la joie et l'admiration de tous.

Une nouvelle fois, nous avons été très chaleureusement accueillis ☺
Un grand merci à tous ceux qui ont fait de ce moment, une belle fête de Noël !



LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE : une démarche partenariale et solidaire.

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. **Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.**

A CHACUN SON ROLE :

- ▶ Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- ▶ Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- ▶ Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

Retrouvez tous ces conseils ainsi que les brochures sur « **Les bons Réflexes** » contre les cambriolages et les vols de voitures et d'accessoires sur le site de la commune ainsi que sur le site : www.interieur.gouv.fr



Dates à retenir :

- Dimanche 15 janvier, **loto** organisé par **l'ASR BASKET**, à la salle polyvalente de l'Espace Jean Fournet.
- Samedi 21 janvier, **loto** organisé par la **Pétanque St-Clairoise** à la salle polyvalente de l'Espace Jean Fournet.
- Dimanche 22 janvier, **l'Association ADARIS** vous propose sa **galette exotique** au Foyer Georges Némoz.
- Samedi 28 janvier, **concours de pétanque** organisé par **les Archers st Clairois** au Boulodrome de l'Espace Jean Fournet.
- Samedi 28 janvier, **loto** de **l'école des Grouillères** à la salle polyvalente de l'Espace Jean Fournet.
- Samedi 28 janvier, **conférence** de l'Association des Familles Monoparentales (**SFMI**) salle Paul Bénatru.
- Dimanche 29 janvier, **concours de Belote** du **Comité des Fêtes**, salle polyvalente de l'Espace Jean Fournet.
- Dimanche 5 février, **Matinée saucisses Calabraise** de **Mammola Association**, salle polyvalente de l'Espace Jean Fournet.
- Samedi 11 février, **concours** organisé par **l'ASR Boules** au boulodrome de l'Espace Jean Fournet.
- Lundi 20 février, **don du sang**, 15h30-20h, salle polyvalente Espace Jean Fournet.



**A très bientôt pour une prochaine lettre...
Le Maire, Olivier MERLIN.**